



**OCCE** AUTONOMES  
& SOLIDAIRES

# GUIDE DE PROCÉDURE RETKOOP

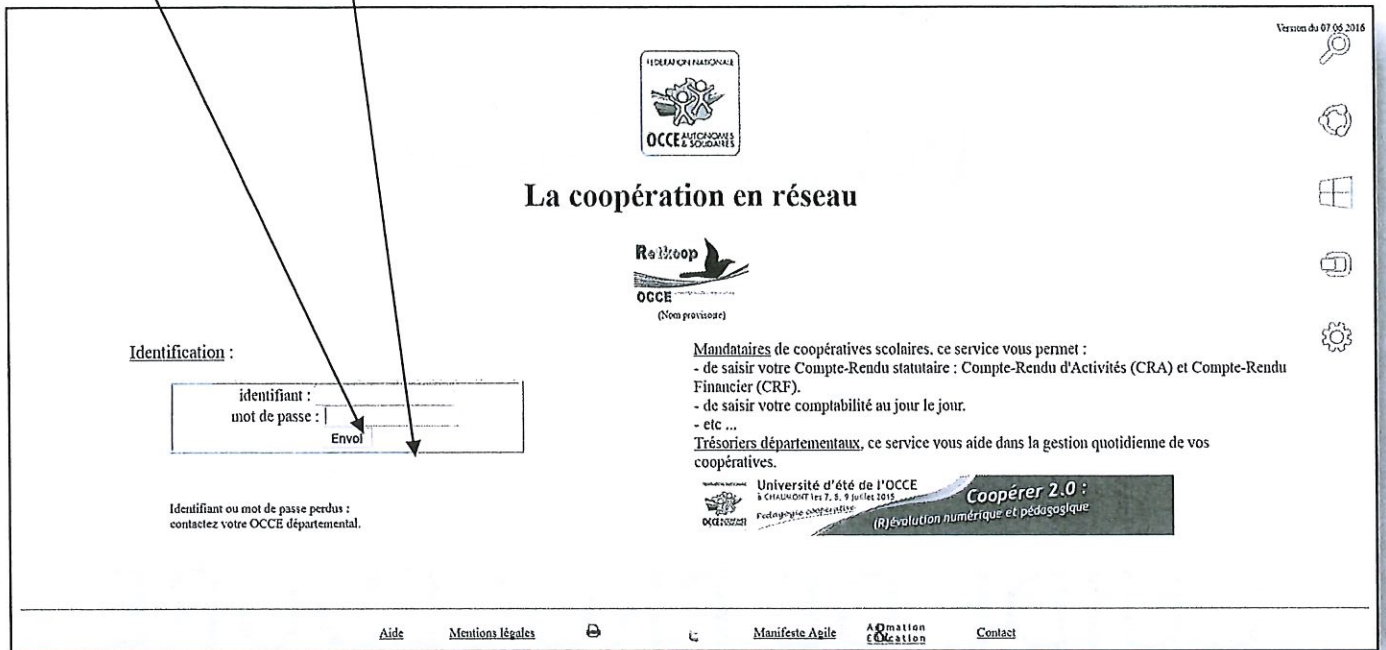
À DESTINATION DES MANDATAIRES

Prendre son adhésion en ligne

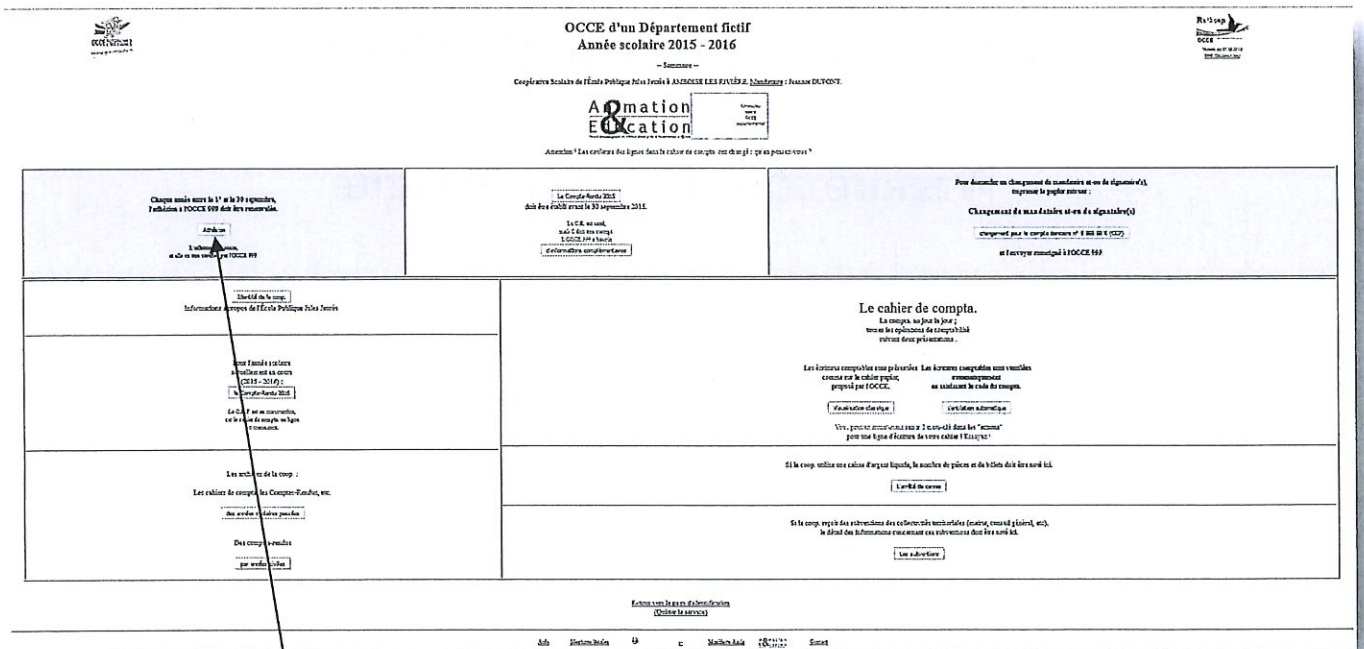
# 1) Démarrage du logiciel compta en ligne :

Via Internet tapez l'adresse suivante : <https://www.retcoop.occe.coop/debut.php>

L'identifiant et le mot de passe donnés par votre OCCE sont demandés pour entrer dans le logiciel.



Vous accédez alors à votre espace personnel :



Cliquez sur le bouton <Adhésion>

Une nouvelle page s'ouvre : vous devez remplir le tableau (les noms seront reportés l'année prochaine).

FEDERATION FRANÇAISE  
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Rekoop version du 30/09/2013

**OCCE d'un Département fictif**  
Année scolaire 2013 - 2014

Adhésion de la Coopérative Scolaire de l'École Publique, à SUPER VILLE.  
(9991)

Mandataire : Jean AYMARD. Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2013 - 2014.

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre des noms de classe  et cliquer ici

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) de(s) enseignant(e)s	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification	Suppression
1 CE1	Mme Detruc - Mlle Machin	2	23	25	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2 CE2	M. Chose	1	22	23	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3 CP	M. Aymard	1	18	19	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
* : saisie obligatoire		Total :	4	63	67	

Vous définissez le montant des biens de la coopérative à assurer. Cliquez sur <Mettre à jour ce total>.

Adhésions :	
de la coopérative (forfait) :	8,00 €
des élèves (63 x 1,73 €) :	108,99 €
des enseignants (4 x 4,00 €) :	16,00 €
Assurances : non	
Abonnement à TOTO est content :	4,00 €
Abonnement -Les Coopains d'accord- : non	
Participation volontaire :	0,00
<b>Total :</b>	<b>136,99 €</b>

Le montant de votre adhésion se calcule automatiquement.

La signature manuscrite sur le papier suivant est obligatoire :

le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 999

S'il y a un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

**Changement de mandataire et-ou de signataire(s)**

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 999

Papiers à envoyer à l'OCCE 999 :	Validation de l'OCCE 999 :
1. le paiement de 136,99 €.	validé
2. l'engagement du mandataire daté et signé.	validé
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et- ou de signataires	pas de changement

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 999.

Nous sommes aujourd'hui le 01.10.2013.  
Il est exactement 16h 00mn 02s.

Si tu veux que cette opération soit écrite maintenant dans ton cahier de comptes,

Tu devras ensuite aller dans le cahier de comptes, pour indiquer ton moyen de paiement (chèque, liquide, etc)  
(en construction, pas encore opérationnel !)

Vous imprimez l'engagement annuel du mandataire, et vous l'envoyez avec votre chèque de règlement à votre OCCE.

A réception, votre OCCE validera votre adhésion, ce qui vous permettra d'imprimer une attestation d'adhésion et une attestation d'assurance en revenant dans le système d'adhésion.

Papiers à envoyer à l'OCCE 21 :	Validation de l'OCCE 21 :
1. le paiement de 111,45 €. (Réf. paiement : CCP 2679011 )	oui
2. l'engagement du mandataire daté et signé.	oui
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et- ou de signataires	non

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 21.


Code d'enregistrement : rem 09 ou choisis dans cette liste

L'OCCE 21 a bien reçu le paiement de 111,45 € et les autres papiers.  
La Coopérative Scolaire 0210524F est bien adhérente de l'OCCE 21 pour l'année scolaire 2013 - 2014.

Notez que ce cadre vert n'apparaît que lorsque votre adhésion a été validée par l'OCCE.

Pour certains départements, il est désormais possible d'imprimer une attestation d'adhésion et / ou une attestation d'assurance directement à partir de la page d'accueil :

Coopérative Scolaire de l'École Primaire



Contactez  
votre  
OCCE  
départemental

Attention ! Les couleurs des lignes dans le cahier de compta. ont changé : qu'en pensez-vous ?

<p>Chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 21 doit être renouvelée.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Adhésion</a></p> <p>L'adhésion est saisie, et a été validée.</p> <p style="text-align: center;">Tu peux imprimer <a href="#">les papiers d'attestation</a></p>	<p style="text-align: center;"><a href="#">Le Compte-Rendu 2015</a></p> <p>doit être établi avant le 30 septembre 2015.</p> <p style="text-align: center;">Le C.R. est saisi, et il est bon. Bravo Annie !</p>	<p>Pour demander un changement de mandat, imprimer le page</p> <p style="text-align: center;"><b>Changement de mandatai</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="#">changement pour le compte ba</a></p> <p style="text-align: right;">et l'envoyer renseig</p>
<p style="text-align: center;"><a href="#">Identité de la coop.</a></p> <p>Informations à propos de l'École Primaire</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le cahier de compta.</b></p> <p style="text-align: center;">La compta. au jour le jour ; toutes les opérations de comptabilité suivant deux présentations :</p>	

Ce bouton donne directement accès au cadre vert décrit à la page précédente :

L'OCCE 21 a bien reçu le paiement de et les autres papiers.  
La Coopérative Scolaire est bien adhérente de l'OCCE pour l'année scolaire 2015 - 2016.

[Attestation d'adhésion](#)
[Certificat d'assurance](#)